## **COMMUNE DE WOLXHEIM**

Département du Bas-Rhin Arrondissement de Molsheim

## LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni dans la salle des fêtes le 25 mai 2020 à 20 h 00 en séance ordinaire,

## Ordre du jour :

- 1. Installation du conseil municipal
- 2. Désignation d'un secrétaire de séance
- 3. Election du Maire
- 4. Détermination du nombre d'Adjoints
- 5. Election des Adjoints
- 6. Lecture de la Charte de l'élu local

-----

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

# Séance du 25 mai 2020

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents: Nathalie DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Adjoints, Michèle BOEHLER, Michel KAUFMANN, Michel HERZOG, Raphaël GOETZ, Sébastien JACOB, Caroline ANTONI, Eric VOGT, Daniel GILLMANN, Mathieu KAUFMANN, Sébastien REHM, Gilles CURÉ, Jean-Jacques OBER

Membre absent excusé:/

DCM annexée au PV de l'élection du Maire et des Adjoints

# 16/20 Détermination du nombre d'Adjoints

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal fixe librement le nombre des Adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 pour notre commune.

Monsieur le Maire propose la création de 2 postes d'Adjoints.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le nombre des Adjoints à 2.

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local qui sera adressée à chaque conseiller.

La séance est levée à 20 h 50

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 26 mai 2020 Le Maire Adrien KIFFEL

	-1-	
BAS - 2 H N	COMMUNE:	Communes de moins de 1 000 habitants
ARRONDISSEMENT MOLSHEIM	WOLXHEIM	Élection du maire et des adjoints
Effectif légal du conseil municipal	PROCÈS-VE	RBAL
Nombre de conseillers en exercice	DE L'ÉLECTION DU MAIRE	ET DES ADJOINTS
L'an deux mille	néral des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le	o de la loi nº 2020-290 du 23 mai 2020 et des conseil municipal de la commune de .W.O.L. H=)7
Étaient présents les conseillers mu	inicipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un cons	eiller par case) :
BOEHLER Michele KAVFMANN Hichel HERZOG- Kichel GOETZ Raphaël DACOB SEbastien	ANTONI Caroline VOGT Eric GILMANN Daniel GOETSCHY Emmanuel KAUFHANN Mathieu	REHM Schristien  CURÉ Gilles  DISCHIER Northalie  OBER Jean Jacques  KIFFEL Aduen
Absents <sup>1</sup> :		

### 1. Installation des conseillers municipaux 2

La séance a été ouverte sous la présidence de M. KIFFEL H., maire (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M, KAUFMANN Mathieu a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

#### 2. Élection du maire

## 2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie3.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M ONE Gilles - N. REHM Selvastion

## 2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Tiers des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les builetins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est

assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).			
Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un	des deux premiers tours de scrutin,	il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.	
2.4. Résultats du premier tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris ş	part au vote	0	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		15	
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66	6 du code électoral)	<u> </u>	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		0	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		JS	
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		8	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NO	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
KIFFEL Adrien	15	quinze	
2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>5</sup>	J		
A. Nombre de conseillers présents à l'appei n'ayant pas pris p	nart au vote		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		/	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		<del>.</del>	
i. Majorite absolue			
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NO!	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
(dans i ordic alphabetique)	Enclimites	Ell todres lettles	
	,		
2.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>6</sup>			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	part au vote		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66	6 du code électoral)	<del></del>	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	Non	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>5</sup> Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>6</sup> Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
2.7. Proclamation de l'élection du maire  M KIFFEL Adrien		
M MIFFEL Haven	a été procl	amé(e) maire et a été immédiatement installé(e).
	l'élection des adjoints. Il a été rapp	n remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du elé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités
Le président a indiqué qu'en application des ar au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 3 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en appl adjoints. Au vu de ces éléments, le consell municipal a	30% de l'effectif légal du conseil mun ication des délibérations antérieures	, la commune disposait, à ce jour, de
3.1. Élection du premier adjoint		
3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris		<u> </u>
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		<b>λ</b> 5
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6		0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	•	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		15
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		8
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS		MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
DiscHUOR Nathalie	15	quinze
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	-	
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue <sup>4</sup>		
•		MDDE DE CUEEDAGES OPTENUS
INDÌQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
	<u> </u>	
3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin	8	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		
C. NORIDIE de Sullages exprimes la - c - di		

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Ne pas remplir les 3,1,2 et 3,1,3 si l'élection a été acquise au premier tour. <sup>8</sup> Ne pas remplir le 3,1,3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

	- 4 -	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres NO	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres
(dans) order appropriately	Etrumies	En louies leides
3.1.4. Proclamation de l'élection du premier  M. me. D. (SCHUER Wilh)	Λ -	
	a ete proc	lamé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).
3.2. Élection du deuxième adjoint		
3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	<u>O</u>
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6	6 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		<u> </u>
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	***************************************	<u> 15                                   </u>
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		8
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NO	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
REHM Sebastien	2	deux
GOETSCHY Emmanuel	13	treize
		7
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris  b. Nombre de votants (enveloppes déposées)  c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. t. 6  d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)  e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  f. Majorité absolue 4	6 du code électoral)	
f. Majorite absolue *		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin	10	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	,	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6	•	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		1
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NO Engeniffres	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres
(		La toutes terres
	-	

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour. <sup>10</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

	***************************************	
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième	adjoint .	
M. GOETSCHY Emman	a été procla	amé(e) deuxième adjoint et immédiatement instailé(e).
3.3. Élection du troisième adjoint		
3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	oart au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66	du code électoral)	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NON	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
	7+11+11+11+11+11+11+11+11+11+11+11+11+11	
3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin	11	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66		
	·	
d. Nombre de suffrages biancs (art. L. 65 du code électoral)		
<ul> <li>d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)</li> <li>e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]</li> </ul>		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue <sup>4</sup>		WEDE DE CUETDA CES ODITANIO
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]		MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Nor	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Nor	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Nor	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Nor	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Nor	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]  f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOI En chiffres	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	NOI En chiffres	En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Nor En chiffres	En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	NOT En chiffres  12. part au vote	En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Nor En chiffres  12. part au vote	En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Nor En chiffres  12 part au vote	En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Nor En chiffres  12. part au vote	En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Nor En chiffres  12. part au vote	En toutes lettres
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Part au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Part au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Part au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Part au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Part au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Part au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS

<sup>11</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour. 12 Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

	- 6 -		
3.4. Élection du quatrième adjoint		·	
3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote			
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66	3 du code électoral)		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) .			
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
f. Majorité absolue <sup>4</sup>			
INDIQUED LE NOM DES CANDIDATS	No	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	111-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11		
3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	part au vote		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66	3 du code électoral)		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	***************************************		
A November of the Control of the Con			
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
e. Nombre de suffrages exprimes [b c d]			
f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Nor	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
f. Majorité absolue <sup>4</sup>		MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres	
f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	Nor		
f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOI En chiffres	En toules lettres	
f. Majorité absolue <sup>4</sup> INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOI En chiffres	En toules lettres	****
f. Majorité absolue <sup>4</sup>	NOI En chiffres	En toules lettres	
f. Majorité absolue <sup>4</sup>	NOI En chiffres	En toules lettres	
f. Majorité absolue <sup>4</sup>	En chiffres	En toules lettres	
f. Majorité absolue <sup>4</sup>	En chiffres	En toules lettres	
f. Majorité absolue <sup>4</sup>	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toules lettres	
f. Majorité absolue <sup>4</sup>	En chiffres  En chiffres  Address and a second seco	En toules lettres	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toules lettres	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote  G du code électoral)	En toules lettres	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toules lettres	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toutes lettres	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Dart au vote	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  En chiffres  14  Ourt au vote  En chiffres  En chiffres	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
f. Majorité absolue 4	En chiffres  Add code électoral)	En toutes lettres  MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	

<sup>13</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

14 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

15 Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

	- / -	
5. Clôture du procès-verbal		,
Le présent procès-verbal, dressé et c	clos, le 25 mai 2020, à vingt	heures, cinquante
	ès lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), le conse	
et le secrétaire.		
Le maire (ou son remplaçant),	Le conseiller municipal le plus âgé,	Le secrétaire,
E WOLL STATE OF THE STATE OF TH	Les assesseurs,	

<sup>16</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

